

## La reconnaissance des cavités souterraines d'intérêt scientifique

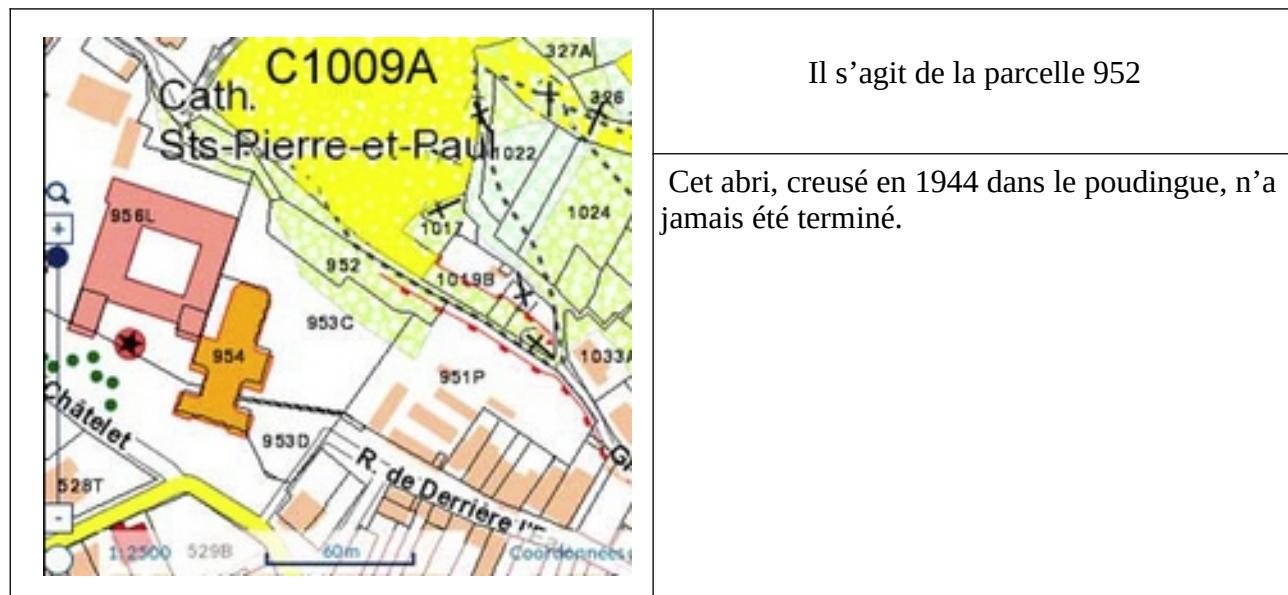
### Section 1re. La demande et la procédure de reconnaissance Sous-section 1re. Le contenu de la demande

#### Art. 4. § 1°.

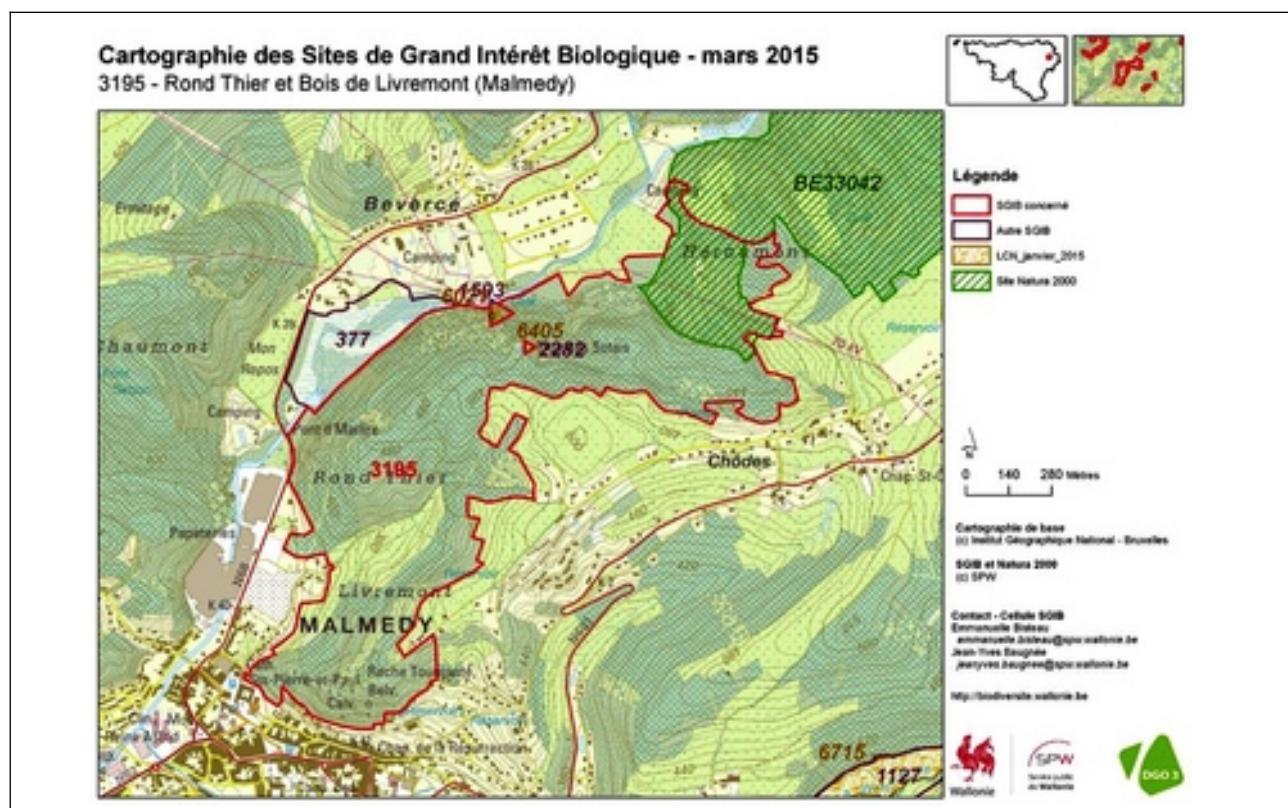
- 1° la dénomination retenue pour la CSIS : **Le grand abri 1944**

- 2° une carte de synthèse identifiant :

a) l'affectation au plan de secteur des parcelles visées par la demande : voir carte ci-dessous.



b) Il n'y a pas de parcelles qui bénéficient, au moment de la demande, dans un rayon de cent mètres autour du périmètre de la demande, d'un statut de réserve naturelle. Mais la parcelle 952 fait partie du SGIB 3195 Rond -Thier et bois de Livremont (Malmedy).



En ce qui concerne le patrimoine, la cathédrale Saints Pierre et Paul de Malmedy et l'ancienne abbaye sont classées comme monument.

(3) A ma connaissance, il n'y a pas de carte archéologique pour ce site.

Pas de présence, en sous-sol, d'une nappe aquifère exploitée ou susceptible d'être exploitée pour l'approvisionnement public en eau potable.

Droits réels dont dispose le gestionnaire sur les parcelles concernées :

- La commune de Malmedy est propriétaire des parcelles 952, 953C, ainsi que plusieurs parcelles voisines.

4° Le gestionnaire de la CSIS pourrait être l'association *Plecotus*.

5° Aucun terrain du projet n'a de vocation agricole.

#### 6° pour une CSIS :

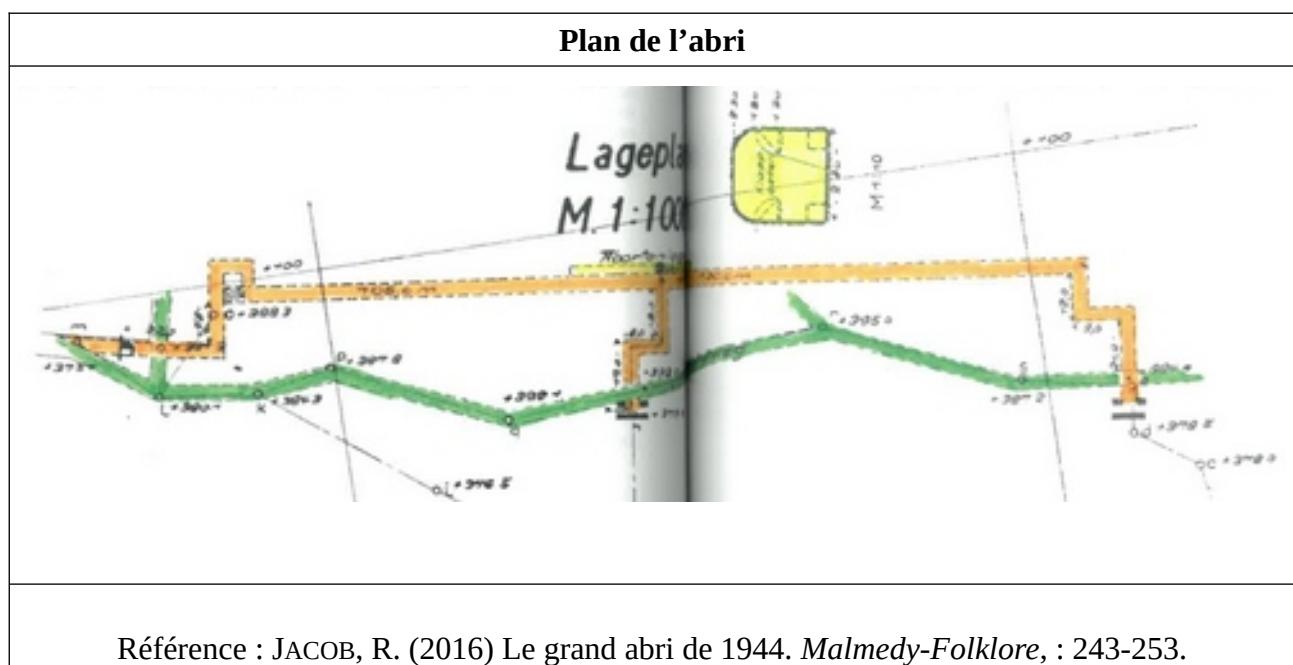
a) une liste de toutes les parcelles ou parties de parcelles dont le demandeur sollicite la reconnaissance comme CSIS, avec les références cadastrales précises du Cadastre officiel, commune, division, section, numéro de parcelle, et contenance, et les superficies concernées (voir carte ci-dessus pour les parcelles de la Région wallonne).

Une seule parcelle est concernée par le classement en CSIS : MALMEDY 1 DIV/MALMEDY/ 952.

§ 2. Critères et caractéristiques justifiant la reconnaissance, la demande de reconnaissance :

1° un descriptif du contexte écologique

- Le professeur André OZER a consacré de nombreuses publications au poudingue de Malmedy (OZER 1967, 1971, 1979, 1982) ;
- L'abri creusé dans le poudingue par l'armée allemande (JACOB, 2016) a servi de refuge à la population après les bombardements du centre-ville des 23, 24 et 25 décembre 1944.
- Les rochers sont souvent couverts de bryophytes. L'Hellébore vert s'étend aussi sur cette falaise de poudingue (*obs. pers.*).

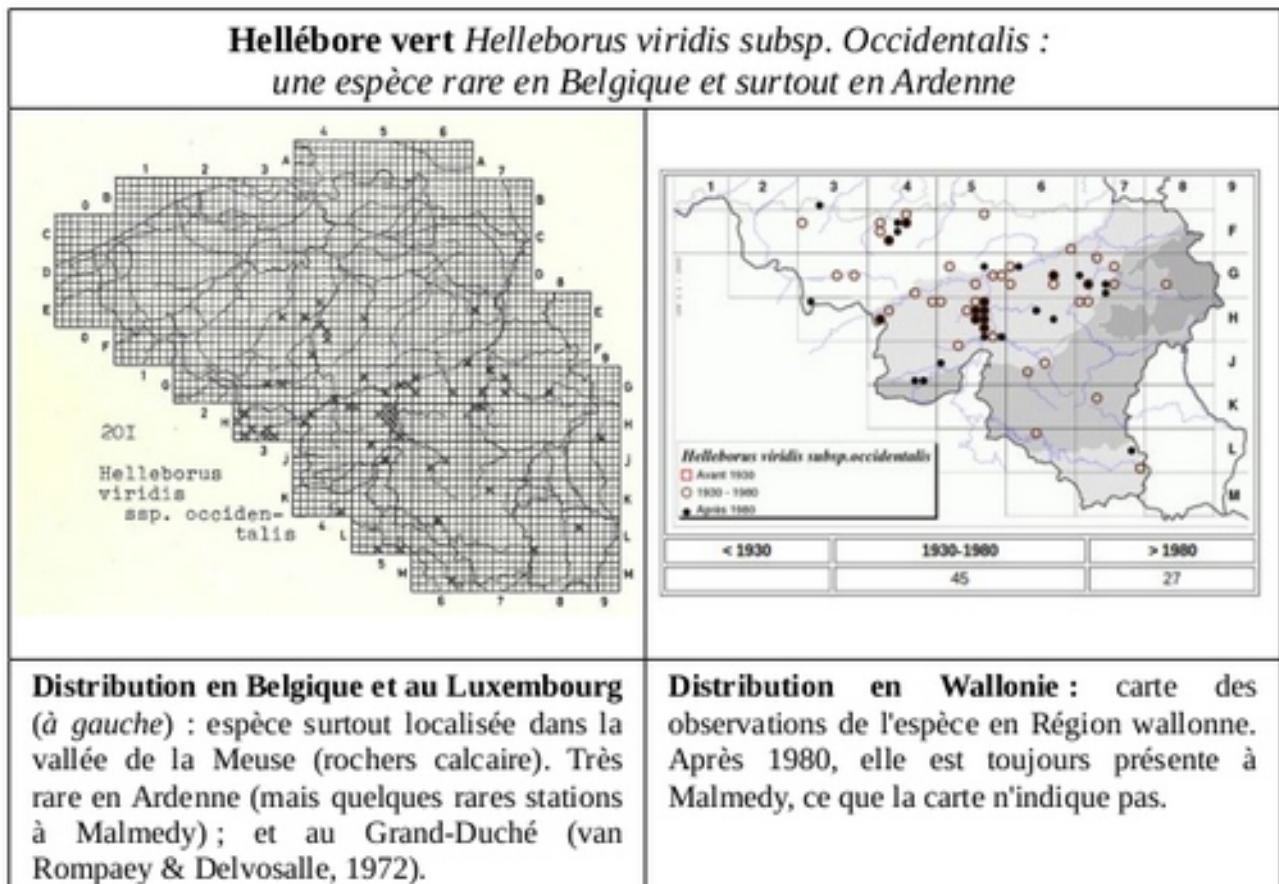


## 2° Inventaire des données biologiques disponibles au moment du dépôt de la demande

### La flore

#### ✓ Les plantes vasculaires (plantes à fleurs et fougères s.l.)

- Dans la parcelle C1009A, on trouve une importante station d'Hellébore vert (*obs. pers.*). Elle se prolonge dans la parcelle 952, où elle n'est guère accessible.



#### ✓ Les plantes non vasculaires (mousses, hépatiques)

Sur base des données disponibles (publications scientifiques, voir bibliographie), au moins 250 espèces de mousses et d'hépatiques (sur ± 700 en Belgique) ont été recensées depuis le début du 20<sup>ème</sup> siècle sur le poudingue de Malmedy.

#### ✓ Les chauves-souris

L'habitat de ces espèces doit être protégé, car elles sont reprises dans l'annexe 2 de la Directive *Faune-Flore-Habitat*.

Observations attestées (chauves-souris d'intérêt communautaire) par THONNARD et CHAVET en 2014 :

- le Vespertilion des marais *Myotis dasycneme*
- le Grand murin *Myotis myotis*.

En Wallonie, ces deux espèces sont considérées comme « vulnérables ».

3° une synthèse de l'état de conservation ou de l'intégrité des milieux, et des menaces existantes ou potentielles qui pèsent sur eux.



- L'abri, fermé par une grille, n'est pas accessible au public (voir photo ci-dessus).

4° une carte de synthèse qui identifie et qui localise les éléments d'intérêt particulier, et la répartition des milieux naturels selon le deuxième niveau de l'arbre de classification de la typologie WalEUNIS.

- [H3 - Rochers et falaises](#)

5° pour une CSIS, la manière dont au moins un des critères de reconnaissance suivants est rencontré:

a) qualités biologiques actuelles exceptionnelles, originales, caractéristiques, ou remarquables :

- la présence en hiver d'au moins 4 espèces de Chauves-souris.

b) son potentiel à court ou moyen terme de posséder les qualités biologiques énumérées au 1° ;

- Cet abri héberge déjà plusieurs espèces de chauve-souris. En Ardenne, les sites pour hiberner se font rares pour ces espèces (ETIENNE *et al.* 2012).

- Dans les cavités souterraines, on trouve « *de nombreux Insectes (en particulier des Coléoptères) et des Araignées (surtout des Linyphiidae), de très nombreux Crustacés (certaines familles, comme par exemple les Niphargidae et les Stenasellidae, n'étant connues que par des espèces cavernicoles), mais encore des Mollusques (chez nous, deux espèces de Gastéropodes sont cavernicoles), des Plathelminthes (deux espèces de Dendrocoelum sont stygobies en Belgique) et même, semble-t-il, des Protistes.* » (DETHIER et HUBART, 2005).

c) son utilisation actuelle ou potentielle par certaines espèces protégées, rares ou menacées en tant que lieu de refuge, de migration, d'hivernage, ou de liaison dans le réseau écologique.

- Les chauves-souris viennent s'y réfugier en hiver depuis de nombreuses années. Pour créer une « CSIS », la commune de Malmedy peut signer une convention avec le Service public de Wallonie (ETIENNE *et al.* 2012).

d) l'originalité, la diversité et la vulnérabilité de l'habitat.

- Dans la commune, on trouve quelques grottes (OZER, 171 et 1979 ; SCHMITT, 1995), mais c'est le seul abri connu hébergeant des chauves-souris.

e) la présence de formations géologiques, pétrographiques, ou minéralogiques rares.

- Le poudingue de Malmedy est le seul poudingue d'origine fluviale en Belgique (OZER, 1967).

- Le Musée de Paléontologie de l'université de Liège héberge une partie des fossiles trouvés par Maxime METZMACHER dans ce poudingue.

§ 3. Concernant le plan de gestion, la demande de reconnaissance contient une proposition de plan de gestion, conformément au modèle que le ministre arrête.

Ce modèle contient :

1° l'énoncé des objectifs de conservation que le demandeur poursuit et la manière dont il atteindrait ces objectifs.

- En période d'hibernation des chauves-souris, cet abri ne doit pas être accessible au public (à l'exception des scientifiques).

- Les chauves-souris rendent d'importants « services écosystémiques », car elles contribuent à la régulation d'insectes nuisibles. Or, le virus du Nil occidental est un agent pathogène émergent transmis par les moustiques en Europe, où il représente une nouvelle menace pour la santé publique à l'instar de la dengue et du virus Zika, virus provenant de la même famille.

Des chercheurs de l'ULB ont montré une augmentation notable de la zone écologiquement propice à la circulation de ce virus au cours de la période 1901-2019, une conséquence du réchauffement climatique (ERAZO *et al.* 2024).

3° Les mesures spécifiques de gestion des espèces exotiques envahissantes. Aucune pour l'instant.

4° la description de l'impact paysager des mesures de gestion que le demandeur envisage. Aucun impact.

5° pour une CSIS : en hiver, seuls les scientifiques ont accès à cet abri pour y recenser les chauves-souris, soit une journée.

## Bibliographie

- DETHIER, M. et HUBART, J.M. 2005. La « troglobitude » : adaptations à la vie souterraine. *Notes fauniques de Gembloux*, 57 : 29-48.
- DE ZUTTERE, P. (avec la coll. de L. SCHAECK). 1971. La végétation cryptogamique du poudingue de Malmedy à Bévercé. *Parcs Nationaux*, 26 : 183-195.
- DE ZUTTERE, P. et SCHAECK, L. 1971. Quelques cryptogames intéressants du poudingue de Bévercé. *Bull. Cercle M.-A. Libert*, 19 : 7-10.
- DE ZUTTERE, Ph. et GOHIMONT, A. M. 1975. Additions phanérogamiques et cryptogamiques à l'étude de la flore du poudingue de Malmedy. *Parcs Nationaux*, 30 : 60-62.
- DE ZUTTERE, P. et SCHUMACKER, R. 1976. Une rare espèce de la flore bryophytique belge à Bévercé : *Disclerium nudum* (Dicks.) Brid., *Bull. Société royale de Botanique de Belgique*, 109 : 297-305.
- DE ZUTTERE, P. et SCHUMACKER, R. 1982. Les bryophytes du poudingue de Malmedy. *Bull. Cercle M.-A. Libert*, 2 et 3 : 71-75.
- ERAZO, D., GRANT, L., GHISBAIN, G. *et al.* 2024. Contribution of climate change to the spatial expansion of West Nile virus in Europe. *Nat Commun* 15, 1196. <https://doi.org/10.1038/s41467-024-45290-3>
- ETIENNE, M. ; KERVYN et DEMETER, S. 2012. *Les reines de la nuit*. Agrinature, n°8. SPW, Namur.
- GOHIMONT, A.-M. et A. 1982. Les plantes à fleurs et les fougères du poudingue de Malmedy. *Bull. Cercle M.A. Libert*, 2 et 3 : 66-70.
- JACOB, R. 2016. Le grand abri de 1944. *Malmedy-Folklore*, 63 : 243-253.
- METZMACHER, M. 1990. Les milieux semi-naturels: des outils pour concilier loisirs et éducation à la nature. Le cas des milieux semi-naturels urbains et péri-urbains. In : Actes du colloque "Gérer la nature ?", Travaux Conservation de la nature, 15/2 : 593-606.
- OZER, A. 1967. Contribution à l'étude géomorphologique des régions où affleure le Poudingue de Malmedy. Mémoire de Licence en Sciences géographiques, ULg. (inédit).

- OZER, A. 1971. Les phénomènes karstiques développés dans le Poudingue de Malmedy. *Annales de Spéléologie*, 26 : 407-422.
- OZER, A. 1979. Les phénomènes karstiques dans le poudingue de Malmedy. *Annales de la Société Géologique de Belgique*, 102 : 141-144.
- OZER, A. 1982. Le poudingue de Malmedy. *Bull. Cercle M.-A. Libert*, 2 et 3 : 41-47.
- SCHMITT, P. 1995. Etude de géographie régionale dans la zone où affleure la deuxième assise du Poudingue de Malmedy. Mémoire de Licence en Sciences géographiques, ULg. (inédit).